

**Question : Certains affirment qu'il est impossible à toute personne de connaître l'Invisible (Ghayb). Ils affirment également que ceux qui proclament le contraire sont des menteurs et contredisent la Parole d'Allah qui est claire sur ce sujet. Comment comprendre cela ?**

Il est rapporté, dans le **Jama'** de Sidi Mohamed ibn Mechri (qu'Allah l'agrée), que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) fut interrogé sur la parole d'Allah, qui dit : **« C'est Lui qui connaît le Ghayb. Il ne dévoile le Ghayb à personne [...] »** Et sa parole qui dit : **« La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah [...] »**.

Ainsi que la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui dit : **« Cinq ne sont connues que d'Allah [...] »**.

Comment concilier ceci avec ce qui se manifeste à propos des Aouliya et Gnostiques, concernant leurs dévoilements et leurs informations dans les domaines des mystères des sciences cachées (El Ghayb), se trouvant sur la **Table Gardée** et autre, car cela est courant dans les prodiges qui leurs sont attribués ?

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a répondu en citant les propos du Pôle éminent Cheikh Abdelaziz Dabbagh (qu'Allah l'agrée) :

« Sachez que la restriction concernant l'accessibilité aux mystères des sciences Divines, mentionnée dans la parole d'Allah et celle du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), vise à exclure les sorciers, les voyants et ceux qui sont attachés à des Djinns, en qui, les ignorants parmi les Arabes, croyaient fermement.

Ainsi, ils les consultaient pour se faire décrire les mystères des sciences cachées au point qu'ils étaient entièrement gérés par eux et qu'ils ne faisaient référence qu'à leurs dires. Allah a voulu que disparaissent ces agissements et dans ce but, Il a rempli le ciel de gardiens puissants et d'étoiles filantes pour que ses serviteurs puissent être regroupés dans le vrai en les détournant de ce qui est faux.

Or, les Aouliya proviennent du vrai et non pas de ce qui est faux. Donc, ils ne sont pas concernés par la restriction mentionnée dans ce verset ou d'autres semblables. Cela fait partie de ce qui est général, mais dans lequel sont concernés des particuliers » .

Il est aussi rapporté dans **Djawahirou-l-Ma'ani**, sur le même sujet, en citant le verset :

**« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable (Ghayb). Nul autre que Lui ne les connaît » (Sourate 06 Les bestiaux, verset 59)** que Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a répondu :

**« Allah a proscrit la possibilité de l'accès à la science de l'Inconnaissable pour ses créatures en trois choses : par la perception sensorielle, par la voie de l'écoute et de la transmission de l'information, ou par la voie du raisonnement, c'est-à-dire en se référant sur l'observation de choses connues pour avoir la science des choses inconnues. Toutes ces voies communes en sont proscrites pour les créatures.**

**Mais, il reste une quatrième voie, c'est ce qu'Allah projette dans le cœur de son serviteur, sans perception sensorielle, ni moyen, ni réflexion. Cette science est nommée la science infuse ('Ilm Ladouni) et cette science n'est point proscrite pour le Messager (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), ni pour tout autre d'entre les prophètes et envoyés (paix sur eux). C'est ce qu'en témoigne la parole du Très-Haut :**

« C'est Lui qui connaît les mystères des sciences Divines. Il ne dévoile les mystères des sciences Divines à personne {26} sauf à celui qu'Il agrée comme Messager... » (Sourate 72 Les Djins, versets 26-27).

Et, Al Mursi (qu'Allah l'agrée) a dit : « Il en est de même pour un Véridique ou un Wali et en témoigne la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : **"Il y a des sciences cachées que ne connaissent que les savants en Allah, s'ils en parlent ne les contredisent que ceux qui méconnaissent Allah"** ».

Dans une autre allocution, Seïdina (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit :

« La signification visée dans la science dont Allah a proscrit l'accès aux créatures, parmi les cinq domaines et autres sciences de l'Invisible, il s'agit là de la science obtenue par les créatures par l'intermédiaire de trois modes communs d'acquisition.

C'est-à-dire, soit par le mode de l'écoute d'une information, ou par les démonstrations du raisonnement, ou par la perception sensorielle. Ce sont pour ces trois modes communs par lesquels leurs auteurs ont été proscrits de connaître l'invisible.

Mais, celui à qui Allah a fait don de la science infuse, a alors accès à certaines d'entre elles comme celles qui furent évoquées ou d'autres qu'elles, comme pour le récit de Khidr et Moussa (paix sur eux).

Il n'a exécuté que ce sur quoi Allah l'a informé comme science méconnue par l'interlocuteur d'Allah (paix sur lui) et Allah dit : « [...] à qui Nous avons enseigné une science émanant de Nous. (Min Ladouna 'Ilma) » (Sourate 18 La caverne, verset 65)

Cela est une preuve que celui à qui Allah accorde une science infuse, a accès à des domaines qui sont cachés à de nombreuses créatures ».

Ainsi se termine ce qu'a cité Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret).

En effet, certains opposants prétendent qu'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) n'a pas fait accéder le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) aux clés des mystères des sciences cachées qui sont mentionnées dans la parole d'Allah suivante :

« La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice ; et Il sait ce qu'Il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur » (Sourate 31 Luqman, verset 34).

Nous allons démontrer, par des preuves tirées du Livre et de la Sunna, qu'effectivement le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) les connaissait par l'enseignement d'Allah.

Cheikh Mohammed El Hafidh (qu'Allah l'agrée) a défini les mystères des sciences cachées en ces termes :

« Les mystères des sciences cachées sont divisés en quatre domaines :

- Un domaine auquel Allah n'a fait accéder personne d'entre ses créatures, et c'est à celui-ci que fait référence le verset qui dit : « **Dis : Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît les mystères des sciences Divines, à part Allah** » (Sourate 27 Les fourmis, verset 65).

- Puis, un domaine auquel Allah a fait accéder son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), conformément à sa parole qui dit : « **C'est Lui qui connaît les mystères des sciences Divines. Il ne dévoile les mystères des sciences Divines à personne {26} sauf à celui qu'Il agrée comme Messager...** » (Sourate 72 Les Djinns, versets 26-27).

- Ensuite, il y a un domaine particulier aux autres prophètes (paix sur eux).

- Et enfin, un autre auquel Allah fait accéder les Saints (Aouliya) conformément à sa parole : « **Et craignez Allah et Allah vous enseignera [...]** » (Sourate 02 La vache, verset 282).

Cheikh Youssouf Said Hachmi Rifa'i, qui fait partie des savants du Koweït, dans son livre **Rad El Mouhkam El Mani'** a dit que :

« La preuve qu'Allah a fait accéder son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) aux mystères des sciences cachées vient du noble Qoran.

Car le noble Qoran a énoncé : « **Dis : Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît les mystères des sciences Divines, à part Allah** » (Sourate 27 Les fourmis, verset 65).

Mais il a aussi énoncé :

« **Il ne dévoile les mystères des sciences Divines à personne {26} sauf à celui qu'Il agrée comme Messager [...]** » (Sourate 72 Les Djinns, versets 26-27).

« **Et Allah n'est point tel qu'il vous dévoile les mystères des sciences Divines, mais Allah choisit parmi ses messagers qui Il veut** » (Sourate 03 La famille de 'Imran, verset 179).

« **[...] et il ne garde pas les mystères des sciences Divines avarement pour lui-même** » (Sourate 81 L'obscurcissement, verset 24).

« **Il t'a enseigné ce que tu ne sais pas. Et la grâce d'Allah sur toi est immense** » (Sourate 04 Les femmes, verset 113).

« **Ce sont là des récits des mystères des sciences Divines que Nous te révélons. Et tu n'étais pas auprès d'eux quand ils se mirent d'accord pour comploter** » (Sourate 12 Youssouf, verset 102).

« **Voilà quelques nouvelles des mystères des sciences Divines que Nous te révélons** » (Sourate 11 Houd, verset 49).

Et également d'autres versets de ce genre. Ainsi, notre Seigneur a nié catégoriquement que ceux qui sont dans les cieux et sur la terre puissent connaître les mystères des sciences cachées, à part Allah. Mais aussi, Il a affirmé incontestablement, sans aucun doute, dans d'autres versets : « **[...] sauf à celui qu'Il agrée comme Messager** ».

Chacun de ces versets est vrai, et en chacun de ces versets on se doit de croire. Celui qui critique n'importe lequel d'entre eux a mécré dans le Qoran. Aussi, celui qui renie entièrement l'accès au domaine des mystères des sciences cachées, ne prenant en compte que les versets sur ce sujet sans tenir compte des autres versets qui le confirment, a alors certainement mécré dans les versets de l'affirmation.

Et, celui qui affirme entièrement, pour tous, l'accès aux mystères des sciences cachées, ne prenant en compte que les versets sur ce sujet sans tenir compte des versets qui renient, celui-là a mécré dans les versets qui renient. Or, le croyant doit croire en tout sans s'écarter de la voie »

Puis il a également dit :

« Personne ne peut dire que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) embrasse l'ensemble des Sciences d'Allah, car cela est impossible pour les créatures. Mais voici quelques preuves, extraites des nobles hadiths, témoignant qu'Allah lui a enseigné les mystères des sciences cachées (Ghayb).

En effet, Allah a dit aussi : **« Ainsi avons-Nous montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre afin qu'il fût de ceux qui croient avec conviction » (Sourate 06 Les bestiaux, verset 75).**

Il nous suffit, comme hadith, celui rapporté par Boukhari selon l'émir des croyants 'Omar El Farouq (qu'Allah les agrée) qui a dit : **« Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) s'est tenu dans une réunion et il nous a informés sur le début de la création jusqu'au moment où les gens du Paradis et les gens de l'Enfer pénètrent dans leurs demeures ».**

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit :

**« Allah m'a fait voir les quatre coins de la terre, j'ai vu son Orient et son Occident [...] »** (Ahmed, Mouslim, Abou Daoud, Tirmidhi, Ibn Majah selon Thaouban (qu'Allah les agrée). Authentique-SAHIH)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit :

**« Vous ne m'interrogerez pas sur une chose, et ce, jusqu'au Jour du Jugement sans que je ne vous en informe. »** (Ahmed, Boukhari et Mouslim selon Anas (qu'Allah les agrée). Authentique-SAHIH)

Il y a aussi ce hadith, rapporté par Mouslim selon Amrou ibn El Akhtab El Ansari (qu'Allah les agrée), à propos du sermon que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a tenu du Fajr jusqu'au coucher du soleil. Il dit : **« Il nous a informés sur ce qu'il y a eu et ce qu'il va y avoir, nous avons appris et assimilé ».**

Il y a aussi le hadith rapporté dans les deux Sahih selon Houdheyfa (qu'Allah l'agrée) où il a dit : **« Le Prophète nous a rassemblés et il nous a parlé au cours de cette assemblée, de tout ce qui doit arriver, sans rien laisser, jusqu'au moment où surviendra l'Heure ».**

Comment doit-on comprendre alors le noble verset qui mentionne qu'il y a cinq domaines connus seulement d'Allah ?

Certes, Allah dit : **« La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice ; et Il sait ce qu'Il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur » (Sourate 31 Luqman, verset 34).**

Il est évoqué dans **Badr 'Aïni fi 'Imadat Qari Charh Boukhari** que Qourtoubi (qu'Allah l'agrée) a dit :

« Personne ne peut accéder à la connaissance de ces cinq domaines et le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a commenté le verset qui dit : **« C'est Lui qui détient les clefs des**

**mystères des sciences Divines. Nul autre que Lui ne les connaît » (Sourate 06 Les bestiaux, verset 59)** en disant qu'il s'agit là des cinq domaines mentionnés plus haut.

Tous ceux qui prétendent avoir accès à un de ces cinq domaines sans se fonder sur un précédent survenu au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), alors, sa prétention est mensongère. Or, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a bien eu accès à ces cinq domaines-là ». Et en voici quelques preuves :

#### **Allah lui fit connaître ce que détenaient les matrices :**

Tabarani rapporte, dans **El Kabir** ainsi qu'Ibn 'Asaker, selon Abdallah ibn 'Amr (qu'Allah l'agrée), que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) est entré auprès de la mère d'Ibrahim, Maria la Copte (qu'Allah l'agrée), alors qu'elle était enceinte d'Ibrahim et il a dit :

« **Jibril est venu me voir et m'a annoncé qu'elle était enceinte d'un garçon qui est la créature qui me ressemble le plus et il m'a ordonné de le nommer Ibrahim, alors appelez-moi en disant « père d'Ibrahim »** (Abou Ibrahim). L'Imam Souyoufi a dit dans **Jami' Saghir** que sa chaîne est bonne.

Il est rapporté par El Khatib et Abou Nou'aïm, dans **Dalaïl**, selon Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée) qui a dit :

« Oum Fadl m'a parlé et m'a dit : « Je suis passée près du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et il m'a dit : "Sache que tu es enceinte d'un garçon, lorsque tu accoucheras emmène-le-moi" »

Je lui dis : « Comment est-ce possible alors que Qouraïch a juré de ne plus approcher les femmes ? » Il répondit (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : "C'est comme je te l'ai annoncé" »

Elle me dit : « Quand je l'ai effectivement enfanté, je partis le voir et il fit l'Adhan dans son oreille droite et l'Iqama dans son oreille gauche puis il lui mit sa salive et le nomma 'Abdallah et il me dit : "Pars avec le père des Khalifes" »

J'en informais 'Abbas qui vint voir le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) pour lui répéter ce que je lui avais rapporté, il dit (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : "C'est comme je l'en ai informée, il est le père des Khalifes, il y aura parmi eux le meurtrier et le bien guidé" »

Ainsi, comme il est mentionné dans ces deux hadiths, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a su ce que contenaient les matrices par l'enseignement d'Allah.

Il est rapporté par l'Imam Malik ainsi que Boukhari, que la mère des croyants Aïcha (qu'Allah l'agrée) a rapporté concernant son père Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) qu'il lui a dit avant de mourir : « **La fille de Kharija (une épouse d'Abou Bakr (qu'Allah l'agrée)) est enceinte, on m'a insufflé qu'elle porte une fille, prend soin d'elle.** » Effectivement, et Aïcha la nomma Oum Koulthoum (qu'Allah les agrée) à sa naissance.

Il est, de plus, certifié dans beaucoup de hadiths authentiques, que lors de la grossesse, il y a un ange responsable qui donne l'aspect de garçon ou de fille et qui en fait un enfant beau ou laid. De même, il lui inscrit son terme, sa part de subsistance et s'il sera heureux ou malheureux. Cet ange est donc au courant de ce qu'il y a dans le ventre et de ce qui s'y passe.

## **Allah l'a informé de la descente des pluies abondantes et des averses :**

L'Imam Souyouti a mentionné, dans **Khasa-is El Koubra**, le hadith rapporté par Baihaqi selon Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée) qui a dit :

« Nous fûmes recouverts par des nuages lorsque le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) est sorti à nous et nous dit : "L'ange responsable des nuages est venu tout à l'heure, il m'a salué et m'a informé qu'il conduisait ces nuages-là vers une rivière du Yémen qui est appelée Dourih" ». Par la suite, un cavalier vint, nous l'interrogeâmes sur ces nuages et il nous informa qu'il a effectivement plût le jour en question ».

Baihaqi a rapporté, avec un garant Moursal jusqu'à Bakr ibn Abdallah El Mazani (qu'Allah l'agrée), que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a été informé par l'ange responsable des nuages qu'il allait dans telles régions et qu'il pleuvra tels jours (en le mentionnant). Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) lui demanda alors quand pleuvra-t-il dans notre région et il lui répondit : « **Tel jour !** »

Or, il y avait avec lui quelques hypocrites qui notèrent la date en question et lorsque cette date arriva, ils constatèrent l'exactitude de ses paroles, ils crurent donc en lui et rapportèrent cela au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui leur dit : « **Qu'Allah vous rajoute de la foi !** »

Constatons aussi le cas du Prophète Youssouf (paix sur lui) qui a dit aux habitants d'Égypte : « **viendront ensuite sept années de disette [...]** » (Sourate 12 Youssouf, verset 48). Ensuite, il dit : « **[...] puis viendra après cela une année où les gens seront secourus par la pluie** » (Sourate 12 Youssouf, verset 49).

Et dans le verset où Allah a dit : « **Il ne dévoile son mystère à personne {26} sauf à celui qu'il agrée comme messenger... {27}** » (Sourate 72 Les Djinns)

Qourtoubi a dit sur le commentaire de ce verset : « Allah fait apparaître ce qu'Il veut des mystères des sciences cachées à ses prophètes (paix sur eux), car ils sont soutenus dans leur prophétie par des miracles et parmi eux le fait d'être informé sur certains domaines des mystères des sciences cachées.

Tel le cas du Prophète 'Issa (paix sur lui) auquel Allah a dévoilé, par la révélation, certains domaines des mystères des sciences cachées, comme lorsqu'Il dit : « **Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons** » (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 49) »

Ainsi, comme il est rapporté par Tabarani selon Ibn 'Omar (qu'Allah l'agrée) avec une chaîne Marfou' : « **Allah m'a élevé ce monde et je le vois entièrement ainsi que tout ce qui va se passer jusqu'au jour du Jugement Dernier comme je vois cet ongle-là** »

## **Allah l'a informé sur le lieu de sa mort et sur la mort des autres :**

En effet, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) savait, par son Seigneur, qu'il allait mourir à Médine. Il a dit aux Ansars (habitants de Médine) :

« **Ma vie est votre vie et ma mort est votre mort** » (c'est à dire ma vie et ma mort sont auprès de vous) (Rapporté par Mouslim selon Abou Hourayra (qu'Allah les agrée))

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit aussi à Mou'adh (qu'Allah l'agrée) lorsqu'il l'envoya au Yémen :

**« Ô Mou'adh ! Il se peut que tu ne me trouves pas après cette année et peut-être passeras-tu devant ma mosquée et ma tombe »** (Rapporté par l'Imam Ahmed dans son Mousnad)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a été informé aussi sur la mort des incroyables de Qouraïch avant la bataille de Badr. En effet, il a dit : **« Untel va mourir là et untel va mourir là ! »**

Ainsi, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a énuméré, avant que cela ne se déroule, tous ceux qui allaient mourir en montrant l'emplacement où ils seront terrassés et tout se passa exactement comme il l'avait annoncé.

Dans le **Sahih Mouslim**, selon Anas (qu'Allah l'agrée), il est rapporté que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) est parti avec des gens jusqu'à Badr et il a dit : **« C'est là que va mourir untel »**. Il désigna un emplacement avec sa main **« ainsi que là et là »**, et pas un d'entre eux n'a certes dépassé l'emplacement désigné par la main du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui).

Dans le hadith de l'émir des croyants 'Omar ibn El Khattab (qu'Allah l'agrée), il a dit : **« Par celui qui l'a envoyé avec la vérité ; ils n'ont pas dépassé la limite désignée par le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). »** (Rapporté par Mouslim)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a été informé sur la mort de 'Othman ibn 'Affan (qu'Allah l'agrée), il a dit :

**« 'Othman sera tué alors qu'il lira le Livre et il se peut qu'Allah le vête d'un habit et qu'ils veuillent le lui enlever et que son sang coule sur la parole qui dit « et Allah leur suffit ». »** Tout se déroula effectivement ainsi.

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a aussi informé au sujet de la mort du Négus (roi d'Abyssinie) le jour où celui-ci mourut en Éthiopie alors qu'il y a une distance d'un mois environ qui le sépare de Médine comme cela est rapporté par les deux Cheikh.

Il a aussi informé de la mort de Kisra, roi de Perse, alors que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) se trouvait à Médine et Kisra en Irak et qu'une distance de quarante jours les séparait, comme cela a été rapporté par Baihaqi.

Les savants ont dit qu'Allah a informé son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) sur ces cinq domaines et qu'il n'est pas mort sans en avoir eu connaissance comme l'a rapporté El Hafidh Souyouti (qu'Allah l'agrée) dans **Khassa-is El Koubra**. Certains savants ont affirmé que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) avait non seulement eu la connaissance de ces cinq domaines, celle de l'Heure, mais aussi la connaissance de l'esprit. Il lui fut ordonné de le cacher.

C'est dans ce sens aussi, que l'a exprimé le Cheikh Ibrahim Bajouri dans son commentaire du **Bourda** ainsi que Cheikh Ahmed ibn Mohamed Saoui dans son commentaire de l'exégèse d'**Al Djalalaïn**, il a dit : **« En vérité notre Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) n'a pas quitté ce monde sans avoir eu la connaissance des cinq domaines, mais il lui fut ordonné de le cacher. »**

Le Cheikh, l'Imam, Sidi Abdelmalek Tajmouti, dans les sentences juridiques, concernant la réplique à ceux qui renient le fait que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ait eu connaissance de certains domaines des mystères des sciences cachées, a dit :

« Il est clair que le dénigreur est, soit ignorant, et alors il faut lui enseigner, soit c'est un hérétique il faut alors le sanctionner, car sur quel aspect peuvent-ils renier ? Ce domaine ne sort pas du cercle du possible et tout ce qui suit ce chemin et dont celui qui est le plus véridique (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) nous a informés. Il nous est une obligation d'y croire et de s'y attacher. Allah dit la vérité, c'est Lui qui guide sur le chemin, nous nous en remettons à Allah, Il est le meilleur garant » ».

Recherche et Traduction par la Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

